

Chasse à l'homme/ chasse aux animaux
10 décembre 2019

Journée d'étude sous la direction de Mme Véronique Le Ru (Université de Reims), MM. Pierre Serna (IHRF-IHMC, Collège d'études mondiales-FMSH) et Malik Mellah (IHMC) dans le cadre du séminaire Histoire mondiale des animaux.

« Le penchant pour la chasse ou la guerre est commun à l'homme avec les animaux ». Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle des animaux, 1782

« De l'évidence et la futilité les pratiques cynégétiques passèrent à une complexité sociale qui en fit un objet digne d'étude pour les chercheurs ». Valentin Pelosse « les modes d'interprétation des pratiques cynégétiques modernes en France » L'Homme, n°18, 1988

Le passage par les domaines coloniaux et toutes les formes d'impérialisme qui ont marqué l'avènement de notre mondialisation actuelle depuis le XVI^e siècle s'avère une voie particulièrement stimulante et riche pour approcher notre relation aux animaux, dans leur permanence comme dans la complexité des enjeux. Cela est particulièrement vrai autour de la chasse qui constitue le thème abordé lors de la deuxième journée de notre séminaire.

9h30-10h20 Introduction

Pierre Serna (IHRF-IHMC, Collège d'études mondiales-FMSH)

« La chasse aux lions »

Jacques Leroy (professeur émérite à l'Université d'Orléans)

« La protection juridique de l'animal chassé »

« C'est un beau rôle que le vôtre. Triompher par le seul fait d'une volonté énergique, du plus redoutable des animaux de la création, se mesurer sans crainte avec un adversaire en quelque sorte invincible, rassurer les tribus consternées, les affranchir de l'impôt quotidien de l'ennemi, leur dire : dormez-en paix, si le lion vient, je suis là et je veille ; imposer à ces hommes émerveillés et reconnaissants le respect de ce nom français, qui, désormais, parle si haut à leurs yeux dans la personne d'un seul homme ; vous faire, en un mot, l'Hercule moderne, l'heureux rival du vainqueur du lion de Nemée, le demi-dieu auquel jadis l'antiquité eût élevé des autels, et que l'Arabe aujourd'hui adore à sa manière, en embrassant à chaque nouveau succès le pan de votre burnous, en baisant humblement la main qui le protège ; nous ne sachons pas qu'il y ait au monde mission plus glorieuse et plus belle. Continuez donc à la remplir dignement ».

Léon Bertrand, journal des chasseurs, mars 1854 in La Chasse au lion et les autres chasses de l'Algérie par Jules Gérard, Paris, au bureau du Journal des chasseurs, 1854

La chasse renvoie à une réalité sociale mais aussi à un imaginaire écologique. C'est ce que nous apprennent les récits de chasse de la fin du XIX^e siècle et d'un premier XX^e siècle riches de discours de justifications des impérialismes, des expansions coloniales et de hiérarchies politiques, sociales ou raciales. La domination violente du

monde passe par des formes d'appropriation extrêmes mais aussi par des transformations écologiques et économiques.

10h-11h10 Première session « L'homme chassé »

« Révérendissime Père Jean dit Vitulos, il me semble qu'il y a quelque chose de révoltant, de cruel, à manger ainsi le corps de son semblable. Eh, quelle différence y a-t-il entre de la chair et de la chair, répartit le Révérend ? n'ai- je point déjà fait voir que la chair d'un homme mort n'est point autre que celle d'un bœuf ou de tel autre animal ?

Je veux, dit le Compère, que notre chair n'ait rien en soi qui la distingue de celle des autres animaux ; mais les hommes sont si sensuels, si cruels lorsqu'il s'agit de satisfaire leurs désirs effrénés, et surtout leur gourmandise insatiable, que si la mode de manger de la chair humaine venait à s'introduire, ils s'égorgeraient à la fin les uns les autres pour se dévorer ensuite. L'on aurait beau leur représenter que les tigres et les léopards, malgré leur extrême voracité, respectent leur espèce, qu'il n'y a peut-être point d'exemple où l'un de ces animaux ait dévoré l'autre de propos délibéré, ils s'entre-chasseraient comme ils chassent les lièvres et les sangliers, et ils en viendraient à un point, où l'on verrait les petits enfants au marché, comme l'on y voit des cochons de lait. Que l'on ne traite pas mes conjectures de paradoxes, car je soutiens qu'il fallut que l'homme fît un tout autre effort contre le cri de la nature, pour parvenir à ce point de cruauté qu'il exerce journellement envers les animaux, pour assouvir son odieuse voracité, que pour venir à celui d'aller à la chasse humaine, et de faire une boucherie de sa propre espèce ».

Le Compère Mathieu ou les bigarrures de l'esprit humain nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée tome second Paris : chez les libraires associés 1792

Que ce soit sous l'angle de la « guerre aux animaux » ou au prisme de la « guerre comme chasse », l'activité cynégétique sous toutes ses formes et à toutes les époques nous invite d'abord à réfléchir à des formes de continuité entre différents registres de la violence.

*Marie-Claude Charpentier Université de Franche-Comté PRCE, Laboratoire Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA)
Christian Ingrao directeur de recherche CNRS
Modérateur : Pierre Serna*

11h10-11h20 Pause

11h20-12h50 Deuxième session « L'homme chasseur »

« Dans toutes les ventes de terres faites à diverses époques par les Indiens, d'abord aux États et ensuite au congrès national, ces anciens propriétaires du sol se sont, par stipulation expresse, réservé pour eux-mêmes quelques portions de terrain. Mais à mesure que la population blanche se porte vers ces cantons, le gibier prend la fuite et le chasseur sauvage s'enfuit avec lui. Les Indiens sont par conséquent obligés de s'éloigner en masse et de vendre finalement toutes leurs terres ». Voyages aux Etats-Unis d'Amérique ou observations sur la société, les mœurs, les usages et le gouvernement de ce pays recueillies en 1818, 1819 et 1820 par Miss Wright, 1822.

La chasse ouvre sur la question de la gestion des hommes et des ressources, depuis une idéologie occidentale qui valorise la capacité à soumettre et à s'appropriier la nature sauvage jusqu'à des pratiques d'encadrement ou d'exclusion des hommes. L'histoire des relations entre les populations européennes et l'environnement est un sujet important. Elle conduit à l'étude de politiques mais aussi d'attitudes et de pratiques tout à fait spécifiques. Les formes de confrontation entre différentes populations renvoient à l'idée de choc, humain ou environnemental, mais aussi à des notions de contrôle et de régulation.

Arnaud Exbalin (Maître de Conférences Université de Paris Ouest-Nanterre)

Laurent Bihl (Maître de Conférences Université Paris 1-Panthéon Sorbonne)

Paul Bourrieau, (docteur en histoire)

Raphaël Devred (doctorant en histoire environnementale, Université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines)

Modérateur : Malik Mellah (IHMC)

13h-14h Pause

14h-15h30 Troisième session « Les impacts de la chasse, l'exemple de l'Afrique XIX^e-XX^e siècles »

L'étude de la chasse comme pratique politique pourrait nous aider à comprendre comment les acteurs politiques, à commencer par les États, imaginent ou se représentent le vivant comme une ressource à posséder, à s'approprier ou à faire disparaître selon des modalités propres aux sphères culturelles, aux époques ou aux circonstances politiques. Il s'ouvre donc un chantier pour une histoire environnementale beaucoup plus complexe que la seule histoire des prélèvements ou de la protection d'espaces ou d'espèces. L'histoire naturelle de Versailles ou la « guerre des forêts » anglaises du début du XVIII^e siècle nous racontent ainsi les processus de privatisation et de confiscation de la nature entrepris dès le Moyen Âge par les monarchies anglaises et françaises pour s'approprier cette ressource disputée que constitue le grand gibier. Cette appropriation change d'échelle avec les empires coloniaux. Dans les territoires sous domination coloniale, les liens entre inégalités sociales ou raciales et les dynamiques environnementales sont dès lors au centre des problèmes soulevées par la chasse.

Lancelot Arzel (docteur en histoire)

Guillaume Blanc (maître de conférences. Rennes2)

Modérateur : Violette Pouillard

16h-17h Quatrième Session « Chasse et droit colonial »

« Le droit colonial permet d'abord de se rendre compte que, à certaines époques et dans beaucoup de cultures, la catégorisation des animaux se fait en fonction de forts intérêts humains qui sont très éloignés des intérêts économiques auxquels l'Union

européenne et l'Organisation mondiale du commerce ont désormais habitué les esprits. Ce que confère en effet la détention et symétriquement la soustraction de certains animaux c'est le prestige.

Les forces productives dans un système colonial d'hier ou dans une économie libérale mondialisée aujourd'hui sont inlassablement à l'œuvre pour pousser au rangement du plus grand nombre d'animaux dans les catégories juridiques les plus propices à leur exploitation économique la plus rentable : celle des animaux d'élevage et celle des animaux de rente, justement ».

Sous la direction de Eric de Mari et Dominique Taurisson-Mouret, ranger l'animal. l'impact environnemental de la norme en milieu contraint II, Paris, victoires éditions, 2014

Eric de Mari (professeur d'histoire du droit. Université de Montpellier)

Conclusion et perspectives

Peter Sahlins (Professeur d'histoire à l'Université de Californie à Berkeley)